# COMPRENDRE ET SAVOIR INTERPRÉTER LE BUDGET D'UNE COMMUNE

Les clés du budget communal pour les non financiers

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION & PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

CODE : GFI16

## Objectifs de la formation

Pouvoir participer efficacement aux débats budgétaires

Comprendre les impacts du budget sur les projets

Pouvoir interpréter les grandes lignes du budget

## Parmi nos formateurs

- **PIFFAULT Franck**
  Associé, FPE,

## Public concernés

- Toute personne amenée à devenir responsable d'un budget ou ayant besoin de connaître le mode de fonctionnement des finances d'une commune ; Élu désireux de comprendre les finances des communes

## Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Prérequis

- Aucun prérequis

## Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

## Comprendre le processus général du cycle budgétaire

- Discerner la nature et le rôle des documents budgétaires : le budget prévisionnel primitif, le budget prévisionnel supplémentaire, les budgets prévisionnels annexes ; le compte administratif ; le compte de gestion
- Connaître le calendrier de vote des documents budgétaires
- Appréhender le cadre de l'exécution du budget : quel est le rôle de l'ordonnateur, quel est le rôle du comptable

## Comprendre la structure du budget communal

- Appréhender la nomenclature budgétaire M14

- Faire le point sur la section de fonctionnement : les chapitres de charges et leur contenu général ; les chapitres de produits et leur contenu général
- Étudier la section d'investissement : le classement des opérations de dépenses et de recettes ; les restes à réaliser
- Connaître les principes d'équilibre budgétaire
- Maîtriser le mécanisme d'affectation du résultat

## Étudier certains postes spécifiques du budget communal

- Appréhender la fiscalité locale et le vote des taux
- Comprendre les principes et les règles en matière d'endettement
- Décrypter les grands principes de la TVA

## Initier une analyse de la situation financière de la commune

- Comprendre le principe de l'autofinancement : la capacité de la commune à s'autofinancer et comment l'interpréter
- Intégrer les principes de fonctionnement des taux d'endettement
- La trésorerie au sein de l'analyse financière : ses principales indications et les conclusions qu'elle permet de tirer

## Dates

| Classe virtuelle | Paris |
|---|---|
| 03/12/2026 | 08/06/2027 |
| 08/06/2027 | 09/09/2027 |
| 09/09/2027 | 15/12/2027 |
| 15/12/2027 | |

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

**1. Modalités pédagogiques**

**Présentiel et Classe virtuelle (Synchrone) :**

• Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et de mises en pratique opérationnelles (études de cas, exercices guidés, simulations et jeux de rôle).

**E-learning (Asynchrone) :**

• Parcours d'apprentissage en autonomie guidée, structuré en modules courts.

• Mise à disposition de ressources multimédias (vidéos, fiches de synthèse, quiz).

**Blended learning :**

• Parcours personnalisé combinant plusieurs modalités (présentiel, classe virtuelle et modules e-learning) afin d'optimiser l'ancrage mémoriel et la pratique.

**Accessibilité et PSH :**

• Adaptation des modalités pédagogiques et des formats de supports aux personnes en situation de handicap (PSH) après analyse des besoins spécifiques.

**2. Modalités d'évaluation et traçabilité des acquis**

**Avant la formation :**

• Analyse des besoins et auto-évaluation du niveau initial afin d'adapter le parcours.

**Pendant la formation :**

• Évaluation continue des acquis (exercices, quiz, mises en situation pratique, retours d'expériences).

**En fin de formation :**

• Évaluation des acquis (QCM, quiz, cas pratique, épreuve ou soutenance adaptée selon la typologie du parcours) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

• Évaluation à chaud (questionnaire de satisfaction).

**Documents et preuves remis à l'issue du parcours :**

• Formation courte (1 à 4 jours) : Attestation individuelle de fin de formation précisant les objectifs, la durée effectuée et la réalisation de l'évaluation des acquis

• Cycle / Parcours modulaire : Attestation individuelle de formation délivrée à la validation de chaque module suivi.

• Cursus non certifiant : Attestation de fin de cursus délivré sous réserve de satisfaction aux critères de validation de l'examen final ou de la soutenance.

**Après la formation :**

• Évaluation à froid (J+90 à J+180) pour mesurer le transfert des compétences et la mise en application effective en situation professionnelle.

**3. Modalités techniques, encadrement et assistance – Formation à distance (FOAD)**

**Plateformes et accès :**

• Classe virtuelle : Accès sécurisé via Microsoft Teams à partir d'un lien de connexion transmis par e-mail.

• E-learning : Accès nominatif et sécurisé à la plateforme LMS 360Learning (durée d'accès définie selon le parcours).

**Équipement et prérequis techniques :**

• Ordinateur (PC ou Mac) disposant d'un navigateur récent, d'une connexion Internet haut débit (ADSL ou fibre), de haut-parleurs/casque audio et d'un micro (webcam vivement recommandée pour les sessions synchrones).

**Encadrement et accompagnement pédagogique (FOAD) :**

• Référent pédagogique de la session : L'équipe pédagogique sous la responsabilité du Responsable pédagogique

**Modalités d'échange :**

• Posez vos questions pédagogiques directement sur le forum de la plateforme.

• Délais de prise en compte : sous 48 h ouvrées.

**Assistance technique et administrative :**

• Un service d'assistance dédié accompagne les apprenants en cas d'incidents techniques ou de questions d'accès.

• Disponibilité : Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

• Téléphone : 01 70 72 25 81

• E-mail : logistiqueformations@infopro-digital.com

• Délais de prise en compte : Prise en charge initiale des demandes sous 48 h maxi.